

CCAS - Action sociale

Hôtel de ville

14, rue Fortuné-Charlot

BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles

AIDE A LA PRATIQUE SPORTIVE

Formulaire de demande

Valable pour la saison sportive du 01/09/2023 au 30/06/2024

Dans le cadre de son action prioritaire en direction de la jeunesse, la Municipalité soutient la pratique sportive des jeunes âgés de moins de 25 ans en aidant financièrement les familles bénéficiant du quotient A. Une prise en charge partielle des frais d'inscription (déduction faite du Pass'Sport de la CAF) peut ainsi vous être accordée après délibération du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Pour en bénéficier, vous voudrez bien faire compléter l'attestation ci-dessous, par le responsable du club ou de l'association sportive.

Vous pouvez prendre attache auprès du CCAS au 01 30 26 30 09 pour connaître les modalités pratiques de prise en charge.

Il convient ensuite de déposer la présente attestation dûment complétée (recto-verso) et obligatoirement accompagnée **d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois** auprès du Centre Communal d'Action Sociale ou sur www.montigny95.fr au plus tard le **10 novembre 2023**.

ATTESTATION SPORTIVE

RAISON SOCIALE :

FORME JURIDIQUE :

ADRESSE DU CLUB :

Je soussigné(e) Mme / M :

En qualité de :

Atteste que : Nom et Prénom de l'enfant :

Date de naissance :/...../.....

Sexe : Masculin Féminin

Pratique l'activité sportive suivante :

Pour la période du :/...../ 2023 au /...../ 2024

Montant de la cotisation annuelle:euros (en lettres)

Bénéficiaire Pass'Sport de la CAF ? : Oui Non pour un montant de 50 euros

Montant réglé par la famille à l'association après déduction du Pass'Sport :

.....euros (en lettres)

Le : / / 2023

CACHET DU CLUB

SIGNATURE

ATTESTATION PARENTALE

Nom(s) et Prénom(s) des parents :

Adresse :

.....

95370 MONTIGNY-LES-CORMEILLES

Téléphone :

Tranche de quotient :

Date et signature des parents :

Le :/...../ 2023

SIGNATURE